



HAL
open science

Le sport. Une remarquable stabilité, une étonnante plasticité

Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté

► **To cite this version:**

Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté. Le sport. Une remarquable stabilité, une étonnante plasticité. Gérard Gaillard; Nicolas Journet. L'anthropologie. Objets. Histoire. Courants, pp.277-282, 2022, 978-2-36106-570-6. halshs-03686329

HAL Id: halshs-03686329

<https://shs.hal.science/halshs-03686329>

Submitted on 3 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sport. Une remarquable stabilité, une étonnante plasticité

Appréhender les pratiques sportives comme des pratiques culturelles (Pociello, 1995) soulève une série de questions. La première concerne celle de leur définition. En effet, où commence et où finit le sport ? Quels sont ses critères constitutifs ? Les jeux vidéo qui revendiquent le titre d'e-sports peuvent-ils être envisagés comme une pratique sportive ? Et la danse ? Ces questions ne sont pas anodines car leur réponse induit des différences de traitement comme la période de la pandémie le donne à voir : les salles de sport ont rapidement fermé alors que les salles de danse sont longtemps restées ouvertes. Cette différence n'est pas liée au contenu de l'activité physique dont ces lieux sont le siège. Elle découle d'un cadrage institutionnel : les premières dépendent du ministère des Sports tandis que les secondes relèvent du ministère de la Culture. Le fait d'être reconnu – ou non – comme un sport a donc des incidences concrètes pour les pratiquants et ceux qui les encadrent. Cela explique que les querelles de définition et de délimitation peuvent être intenses. Au regard de cet état de fait, l'attitude la plus heuristique en matière de sciences sociales consiste à ne pas prendre part à ces luttes pour tenter d'imposer ce que devrait être le sport mais de prendre précisément pour objet ces oppositions (Defrance, 1997).

Une autre question majeure réside dans l'analyse des origines de la pratique sportive. Eric Dunning et Norbert Elias (1986) les situent dans l'Angleterre du XIX^e siècle, où apparaissent des pratiques s'inscrivant en rupture avec toutes les formes de jeu « traditionnelles » qui préexistaient. Dans la lignée de la thèse générale de Norbert Elias relative à la civilisation des mœurs, cette analyse associe l'émergence des pratiques sportives à la relative pacification des rapports sociaux et à l'abaissement du seuil de tolérance de la violence, observés en même temps que le développement du parlementarisme et de la révolution industrielle en Angleterre. Cette thèse invite à considérer avec la plus grande prudence toutes les tentatives d'inscription des différentes spécialités sportives dans une généalogie formelle qui poserait le principe d'une filiation directe entre des jeux « traditionnels » et une discipline sportive donnée ; principe qui conduit à considérer que la soule aurait inspiré le rugby, que l'escrime descendrait du duel, ou plus généralement que les jeux olympiques actuels seraient les héritiers directs des jeux panhelléniques. Prenant acte que le rejet de la violence constitue une condition impérative de possibilité du geste sportif conçu pour lui-même, et non pour tuer ou blesser, le développement du sport en Angleterre est concomitant à l'émergence de la modernité politique et économique. C'est, d'après Dunning et Elias, cette caractéristique qui justifie que le sport actuel soit conçu comme différent des pratiques et des jeux « traditionnels » qui, en dépit de leur ressemblance avec le sport, n'en ont nullement l'esprit. Alors que la plupart des travaux ont insisté jusqu'il y a peu sur l'importance des *public schools* – ces écoles réservées aux élites de l'Empire britannique – dans la codification des sports modernes, des travaux récents ont mis en évidence que cette dernière procède aussi de l'investissement de professionnels du spectacle et des paris.

Le sport tel qu'on le connaît aujourd'hui est donc né en Angleterre au XIX^e siècle. La forme qu'il prend alors est encore en vigueur aujourd'hui : ses caractéristiques essentielles (règles du jeu, stricte séparation des pratiquants et des pratiquantes) sont, à quelques exceptions près, inchangées actuellement. Cet état de fait amène à s'interroger sur ce qui a déterminé le rayonnement planétaire de cette pratique singulière. Cela ne va évidemment pas de soi. Comme pour la circulation des biens culturels en général, les passeurs sont déterminants dans la diffusion d'une pratique donnée. Que ce soit pour le football ou encore pour le rugby, la présence de ressortissants anglais est régulièrement attestée aux commencements des pratiques et participe de leur implantation en Europe continentale au début du XX^e siècle. Le développement de la pratique et du spectacle sportifs dans un pays est toujours incertain, d'autant que les importateurs de la pratique doivent compter avec l'état local de l'offre de pratiques physiques, rendant le territoire plus ou moins favorable à l'accueil de pratiques venues d'ailleurs. C'est sans doute dans les anciennes colonies que l'importance des intermédiaires est la plus visible. Ce sont en effet les colons qui ont importé la pratique sportive dans ces territoires. C'est ce qui explique par exemple

que le cricket soit aujourd'hui une pratique si développée en Inde (qui appartenait à l'Empire britannique) alors qu'elle est inconnue dans les pays qui relevaient de l'Empire français.

Le sport n'a donc rien d'une pratique universelle par essence. S'il s'est implanté partout ou presque, c'est du fait d'un ensemble de conditions toujours contingentes. Et le constat que les règles du jeu soient officiellement partout les mêmes est indissociable de la mise en forme d'un pouvoir de type fédéral qui est parvenu à conquérir un monopole en matière d'organisation des compétitions et de distribution des honneurs propres à ces pratiques. Aussi, même si les règlements sportifs internationaux sont standardisés, les transcriptions vernaculaires des pratiques peuvent figurer autant de réappropriations, réinterprétations, rejets, détournements, retournements, résistances de cet ordre dominant.

C'est ainsi que les colonisés peuvent utiliser cette pratique d'origine coloniale pour la retourner contre les colons comme ce fut le cas au Japon où le baseball importé par les États-Uniens fut investi par les nationalistes qui y voyaient une manière de conquérir une dignité nationale en vainquant les occupants à leur propre jeu. Si la circulation des pratiques donne l'illusion d'une permanence et d'une continuité historique à l'échelle macroscopique, ce type d'appropriation, visible à une échelle plus fine, marque des ruptures de sens pratique qui invalident l'idée que les propriétés techniques intrinsèques des disciplines sportives déterminent à elles-seules leurs règles de propagation. De plus, là où l'idée de mondialisation suggère, comme une sorte de prophétie désabusée, standardisation et uniformisation du monde, les travaux de recherche soulignent à l'inverse que les réinterprétations sont, en matière sportives, infinies. Il ne s'agit évidemment pas de surestimer, dans une veine populiste, le pouvoir de résistance des populations locales mais de mettre au jour la plasticité des pratiques sportives.

Celle-ci se repère dans la diversité des modalités de pratiques pouvant coexister. Il a ainsi été montré qu'une même pratique peut donner lieu à des investissements très différents : si pour les uns seule la compétition compte, d'autres voient dans le sport un levier de santé, tandis que d'autres encore mettent l'accent sur ses dimensions éducatives (elles-mêmes très diverses). Ces finalités ont partie liée avec les institutions qui les portent. Ces dernières défendent des visions différentes, et au moins partiellement antagonistes, de ce qu'est le sport : si les fédérations promeuvent avant tout le sport compétitif qui n'a d'autre finalité que lui-même, d'autres instances mettent en avant d'autres visées : éducatives pour les acteurs de l'éducation physique et sportive (EPS), hygiéniques pour les acteurs de la santé, ou encore « intégratives » pour les acteurs des politiques de la ville. Il reste qu'au-delà de ces finalités affichées ou autoproclamées, ce sont le plus souvent sous les modalités compétitives que les pratiques sportives se développent.

Encadré 1 – La diffusion d'une pratique, un processus complexe et incertain

Le développement d'un sport donné n'a rien d'un processus automatique comme le prouve la diffusion différentielle des disciplines dans le monde. Si le football est par exemple un sport aujourd'hui dominant en Europe, en Afrique et en Amérique du Sud, il est tout à fait secondaire en Inde ou en Océanie. L'explication la souvent invoquée pour rendre compte de cette situation lie le développement d'un sport donné dans un pays donné à l'affinité entre la logique interne du premier et les structures culturelles du second. Cette interprétation est battue en brèche par les nombreux travaux qui ont étudié la façon dont une pratique sportive s'implante concrètement. Arjun Appadurai montre par exemple que le processus d'indianisation du cricket durant la colonisation et après celle-ci procède de l'investissement de divers groupes sociaux – des gentlemen britanniques, des princes locaux, des Indiens formés en Angleterre, des joueurs professionnels mais aussi les médias et plus généralement l'industrie du spectacle – qui, bien qu'ils se soient souvent intéressés à cette pratique pour des raisons différentes, ont tous contribué à sa promotion. C'est parce qu'il a été et est toujours placé à la « confluence d'intérêts vivants » (p. 168) que ce sport a aujourd'hui un tel succès en Inde. Il n'était pas donné d'avance que le cricket devienne le sport roi dans ce pays. Il n'a pu le devenir qu'au prix d'un ensemble

d'investissements hétérogènes à l'issue imprévisible. Jason Kaufman et Orlando Patterson (2005) montrent que dans cette opération, les élites et entrepreneurs de spectacle ont joué un rôle central en mettant aussi bien en forme la signification culturelle de cette pratique que son accessibilité.

Encadré 2 - Les jeux olympiques : un universalisme en trompe-l'œil

Bénéficiant d'une très large couverture médiatique, et d'une aussi large audience de spectateurs, les jeux olympiques constituent l'un des événements le plus suivi au monde. Rassemblant à chaque olympiade d'été plus d'une centaine de pays compétiteurs, les jeux présentent en apparence toutes les caractéristiques d'un universalisme abouti.

Pourtant cet universalisme reste dans une large mesure trompeur. D'une part, parce que les valeurs universelles dont il est question dans la charte olympique émanent des membres du comité international olympique issus pour l'essentiel des fractions dominantes du monde social. Une sociographie de ces membres nous apprend qu'il s'agit d'une élite fortement internationalisée et cosmopolite, le plus souvent polyglotte, à l'image de Pierre de Coubertin, d'extraction aristocrate « pour qui les Jeux olympiques sont conçus comme la matrice sportive des futures élites occidentales » (Clastres, 2005). Si une prosopographie systématique de l'ensemble des dirigeants reste à finaliser, il n'est pas abusif d'affirmer que ces valeurs olympiques ne sont jamais que le résultat d'un ethnocentrisme de classe qui pousse cet entre soi élitaire à penser et catégoriser le monde à sa propre mesure et selon ses propres valeurs. Cet universalisme revendiqué s'avère, d'autre part, mis à mal par les réappropriations nationales exacerbées dont les jeux font constamment l'objet. Si la compétition se présente comme un langage universel, une communion d'esprit et de pratiques régulée par des standards internationaux, la réalité des enjeux conduit plus certainement à une exacerbation du sentiment national. Alors que les organisateurs des jeux produisent par exemple une image médiatique ultra-standardisée des compétitions, ce signal olympique, donne lieu, une fois vendu à chaque pays, à une réinterprétation nationale (Papa, 1998). Chaque pays met alors en scène des jeux selon sa propre dramaturgie le plus souvent orientée vers ses sportifs nationaux, à partir du même signal olympique standard. Il y a pour ainsi dire autant de jeux olympiques particuliers que de nations participantes.

Repères bibliographiques

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

CLASTRES Patrick, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la "chevalerie sportive" », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 22, n° 2, 2005.

DEFrance Jacques, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1997.

ELIAS Norbert et DUNNING Eric, *Quest for excitement sport and leisure in the civilizing process*, Oxford, OX, UK, New York, NY, USA, B. Blackwell, 1986.

KAUFMAN Jason et PATTERSON Orlando, « Cross-National Cultural Diffusion: The Global Spread of Cricket », *American Sociological Review*, vol 70, n° 1.

PAPA Françoise, « Jeux Olympiques : du signal universel à la pluralité des images », *Communications*, n° 67, 1998.

POCIELLO Christian, *Les cultures sportives pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.